COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du lundi 26 mars 2018 de 19h15 à 20h30

Date de convocation : 21 mars 2018

PRÉSENTS : Saliha ARRADA, Brigitte BALBO, Michèle COUVERT, Eric GERARD, Claude MALIA et Olivier MOMETTI

EXCUSÉS : Mme Nelly CARRAT et Philippe REVOL

Secrétaire de séance : Eric GERARD

Ordre du jour

1. **Approbation du dernier compte-rendu**
2. **Délibération n°807 : Convention de partenariat entre le SICSoC et l'association Mobil'emploi**
3. **Délibération n°808 : Convention de partenariat entre le SICSoC et l'association l'Age d'or**
4. **Délibération n°809 : Convention de prêt de véhicule**
5. **Délibération n°810 : Demande au CGI d'une subvention d'aide au fonctionnement du Relais assistantes maternelles**
6. **Délibération n°811 : Demande à la DRAC d'une subvention d'aide à l'investissement pour la construction des Médiathèques de Froges et de Brignoud**
7. **Délibération n°812 : Demande au CGI d'une subvention d'aide à l'investissement pour la construction des Médiathèques de Froges et de Brignoud**
8. **Délibération n°813 : MAPA 2018-1 MO DOJO et Médiathèques**
9. **Délibération n°814 : Approbation du compte de gestion 2017**
10. **Délibération n°815 : Approbation du CA 2017**
11. **Délibération n°816 : Affectation du résultat 2017**
12. **Délibération n°817 : Vote du BP 2018**
13. **Questions diverses**

----

1. **Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité.

2. **Délibération n°807 : Convention de partenariat entre le SICSoC et l'association Mobil'emploi**

M. le Président présente aux Conseillers le projet de Convention liant l'association Mobil'emploi, porteur du projet, et le SICSoC pour la mise à disposition de locaux afin d'assurer la mise en place d'une action auto-école associative destinée à accueillir des publics en parcours d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire de Froges et de Villard-Bonnot.

Après avoir pris connaissance du projet et de la convention, les Conseillers présents demandent à l'unanimité à M. Le Président de signer ladite convention de partenariat et tous les documents s'y rapportant.

3. Délibération n°808 : Convention de partenariat entre le SICSoC et l'association l'Age d'or

M. le Président présente aux Conseillers le projet de Convention liant l'association l'Age d'Or, porteur du projet, et le SICSoC pour la mise à disposition de locaux afin de favoriser l'accès aux nouvelles technologies pour les personnes de plus de 50 ans et de détecter les besoins spécifiques des publics isolés du numérique sur le territoire de Froges et de Villard-Bonnot.
Après avoir pris connaissance du projet et de la convention, les Conseillers présents demandent à l'unanimité à M. Le Président de signer ladite convention de partenariat et tous les documents s'y rapportant.

4. Délibération n°809 : Convention de prêt de véhicule

M. le Président présente aux Conseillers le projet de Convention liant l'association Grési Athlé de Villard-Bonnot et le SICSoC pour la mise à disposition du véhicule JUMPER 9 places du SICSoC afin de faciliter leur mobilité.
Après avoir pris connaissance du projet et de la convention, les Conseillers présents demandent à l'unanimité à M. Le Président de signer ladite convention de partenariat et tous les documents s'y rapportant.

5. Délibération n°810 : Demande au CGI d'une subvention d'aide au fonctionnement du Relais assistantes maternelles

M. le Président rappelle que le Conseil général de l'Isère offre une subvention d'aide au fonctionnement des Relais d'Assistantes maternelles (RAM) et qu'il convient d'en faire la demande pour l'exercice 2018.
Après débat, les membres du Conseil syndical, à l'unanimité des Membres présents, décident d'engager le processus de demande de subvention et chargent M. Le Président de signer tous les documents s'y rapportant.

6. Délibération n°811 : Demande à la DRAC d'une subvention d'aide à l'investissement pour la construction des Médiathèques de Froges et de Brignoud

M. le Président rappelle que la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne - Rhône-Alpes offre une subvention d'aide à l'investissement pour la construction de Médiathèque afin de développer sur les territoires le livre, la lecture, l'éducation artistique et culturelle ainsi que la transmission des savoirs. Il convient d'en faire la demande.
Après débat, les membres du Conseil syndical, à l'unanimité des Membres présents, décident d'engager le processus de demande de subvention et chargent M. Le Président de signer tous les documents s'y rapportant.

7. Délibération n°812 : Demande au CGI d'une subvention d'aide à l'investissement pour la construction des Médiathèques de Froges et de Brignoud

M. le Président rappelle que le Conseil général de l'Isère offre une subvention d'aide à l'investissement pour la construction de Médiathèque afin de développer sur les territoires le livre, la lecture, l'éducation artistique et culturelle ainsi que la transmission des savoirs. Il convient d'en faire la demande.
Après débat, les membres du Conseil syndical, à l'unanimité des Membres présents, décident d'engager le processus de demande de subvention et chargent M. Le Président de signer tous les documents s'y rapportant.

8. Délibération n°813 : MAPA 2018-1 MO DOJO et Médiathèques

Le Conseil Syndical,
- Considérant les offres reçues et leur analyse,
- après en avoir délibéré,
- décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à la société AUFAUVRE, pour un montant HT de 79 680 €.

M. le Président est chargé de signer tous les actes entérinant cette décision.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Isère pour visa, et à Monsieur le Comptable du Trésor Public pour information.

9. Délibération n°814 : Approbation du compte de gestion 2017

Le Président présente le Compte de Gestion 2017 tel qu'il lui a été transmis par Madame le Receveur Percepteur de Domène.
Après étude du document et de son rapprochement avec le Compte Administratif, le Compte de Gestion 2017 est approuvé à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.
De ce fait, Mesdames et Messieurs les Conseillers demandent à M. le Président de signer tous les documents se rapportant à cette approbation.

10. Délibération n°815 : Approbation du CA 2017

Après avoir demandé à M. le Président de sortir de la salle des délibérations, les membres du Conseil syndical au vu du document remis par M. le Président et présentant :
- le comparatif du budget voté et réalisé 2017, détail par chapitre,
- l'état de contrôle des résultats et ajustement établi par Madame la Comptable du Trésor,

acceptent à l'unanimité des membres présents et représentés le Compte Administratif 2017 et son résultat tel que ci-dessous résumé :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement : exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	**Résultat de clôture de l'exercice 2017**
001 Investissement	481 622,92	0,00	-389 320,64	92 302,28
002 Fonctionnement	150 951,74	0,00	19 053,99	170 005,73
TOTAL	**632 574,66**	0,00	-370 266,65	**262 308,01**

Mesdames et Messieurs les Conseillers demandent à M. le Président de signer les documents définitifs et exécutoires liés au Compte Administratif 2017.

11. Délibération n°816 : Affectation du résultat 2017

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, décident à l'unanimité des membres présents et représentés d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2017 à affecter en 2018	170 005,73 €
Solde d'investissement 2015	92 302,28 €
Affectation au R/001	**92 302,28 €**
Report en fonctionnement au R/002	**170 005,73 €**

M. le Président est chargé d'exécuter ces décisions et de signer tous les actes la concernant.

12. Délibération n°817 : Vote du BP 2018

M. le Président commente les documents préparatoires du Budget Primitif 2018 tels qu'ils sont présentés aux Conseillers.
Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers votent à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2018 tel que résumé en €uros ci-après et demandent à M. le Président de le rendre exécutoire.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		2018
011	Charges à caractère général	372 345,00
012	Charges de personnel	1 109 548,00
022	Dépenses imprévues	85 000,00
023	Vnt sect° investissement	0.00
042	Opérat° ordre entre sect°	32 000,00
65	Autres charg. de gest° courante	20 600,00
66	Charges financières	3 400,00
673	Charges exceptionnelles	510,00
	TOTAL DEPENSES	**1 623 403,00**

FONCTIONNEMENT RECETTES		2018
002	Excédent antérieur reporté	170 005,73
013	Atténuation des charges	40 500,00
042	Opérat° ordre entre sect°	
70	Produits des services	184 950,00
74	Dot° et participations	1 208 176,00
75	Autres produits de gestion courante	19 080,00
76	Produits financiers	691,27
77	Produits exceptionnels	00.00
	TOTAL RECETTES	**1 623 403,00**

INVESTISSEMENT DEPENSES		2018
001	Solde d'éxécution d'investis. reporté	
040	Opérat° ordre entre sect°	
10	Dota° fds de réserve	
13	Subvent° investissement	
16	Rbnt emprunts	66 550,00
20	Immos. incorporelles	3 800,00
21	Immos. corporelles	20 800,00
23	Immos. en cours	1 258 389,57
27	Autres immos financières	
	TOTAL DEPENSES	**1 349 539,57**

INVESTISSEMENT RECETTES		2018
001	Solde d'éxécution d'investis. reporté	92 302,28
021	Vnt de la sect° de fonctionnement	
040	Opérat° ordre entre sect°	31 929,29
10	Dotat° fonds divers réserves (FCTVA)	68 711,00
13	Subvent° investissement	1 156 597,00
16	Emprunts dettes et assimilés	
27	Autres immos financières	
	TOTAL RECETTES	**1 349 539,57**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Isère pour visa, puis au Centre de la Fonction Publique Territoriale.

13. Questions diverses

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Monsieur le Président clôt la séance.